

RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00113

Numéro SIREN : 341 228 427

Nom ou dénomination : ALTONEO CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2018 sous le numéro de dépôt 1534

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartrie)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - www.infogreffe.fr
audience@greffe-tc-laval.fr / rsc@greffe-tc-laval.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ALTONEO CONSEIL

143 rue de Paris
53000 Laval

V/REF :

N/REF : 87 B 113 / 2018-B-1534

Le greffier du tribunal de commerce de Laval certifie qu'il a reçu le 24/04/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2017.

Concernant la société

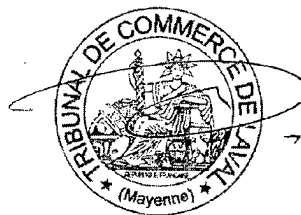
ALTONEO CONSEIL
Société par actions simplifiée
143 rue de Paris
53000 Laval

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-1534 le 24/04/2018

R.C.S. LAVAL 341 228 427 (87 B 113)

Fait à LAVAL le 24/04/2018,

Le Greffier



Désignation de l'entreprise : ALTONEO CONSEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 2 Square François Truffaut 49000 ANGERS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 3 4 1 2 2 8 4 2 7 0 0 0 4 1			Néant ☐ *
Exercice N clos le, 30/09/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	BK
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BO
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
CHARGES	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
DIVERS	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :	(3) Part à plus d'un an : CR
Immobilisations :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		ALTONEO CONSEIL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 254 400)			DA	254 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 566 093	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	25 440	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	1 183 938	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	462 927	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	2 437	
	TOTAL (I)			DL	4 495 235	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	42 101	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	42 101	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	359 362	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	578	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	599 191	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 788 484	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	39 694	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	2 121 821	
TOTAL (IV)			EC	4 909 130		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	9 446 465		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 658 684
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ALTONEO CONSEILNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

		Exercice N						Total
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	10 076 516	FH		FI	10 076 516	
		FJ	10 076 516	FK		FL	10 076 516	
	Chiffres d'affaires nets *					FM		
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	275 449	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	356	
	Autres Produits (1) (11)					FR	10 352 320	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 086 709	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	224 756	
	Salaires et traitements *					FY	3 653 279	
	Charges sociales (10)					FZ	1 384 068	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	178 801	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	68 585		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	57 005			
	Autres charges (12)			GE	4 874			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	694 243
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 992	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 784	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)							GP	5 776
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 165	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)							GU	7 165
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-1 390
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	692 854

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>ALTONEO CONSEIL</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 1 508	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 1 508	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 3 422	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 412	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 3 834	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI -2 326	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ 59 446	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 168 155	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 10 359 604	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 9 896 678	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN 462 927	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY 61 176
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH 282
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 1 992
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 131
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX 7 880
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 200 197
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 35	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUITS DE CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				1 508
INDEMNITE LITIGE CLIENT			3 140	
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS			282	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			412	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs
PARTICIPATION DES SALAIRES 30/09/2016			282	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017 dont le total est de 9 446 465.36 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 462 926.71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/09/2017.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	2 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	Néant ans
- Matériels et outillages	Néant ans
- Logiciels	1 ans
- Matériel de transport	3 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	4 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode dégressif.

La contre partie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans :

- les charges et produits exceptionnels pour les provisions amortissements dérogatoires

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

FONDS COMMERCIAL				
Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Clientèle	553 751		878 894	1 432 645
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	553 751		878 894	1 432 645

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 1 432 645
(Partiel)

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES	
Désignation	VALEUR NETTE
Autres immob. incorporelles	13 339
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	13 339

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		1 464 243		
CORPORELLES	Terrains			8 385		
		Sur sol propre		45 735		
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencets & aménagts construct.		234 554		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			1 889		
		Inst. générales, agencets & aménagts divers		1 091 915		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		12 835		
		Matériel de bureau & mobilier informatique		554 500		41 916
		Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				1 949 812		41 916
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			740 231		
	Autres titres immobilisés			464		11 250
	Prêts et autres immobilisations financières			61 310		
TOTAL				802 004		11 250
TOTAL GENERAL				4 216 060		53 166

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			4 348	1 459 895	
CORPORELLES	Terrains					8 385	
		Sur sol propre				45 735	
	Constructions	Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons				234 554	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					1 889	
		Inst. gal. agen. amé. divers				1 091 915	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				12 835	
		Mat. bureau, inform., mobilier		33 220		563 196	
		Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				33 220		1 958 508	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					740 231	
	Autres titres immobilisés					11 714	
	Prêts & autres immob. financières					61 310	
TOTAL						813 254	
TOTAL GENERAL				37 568		4 231 658	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	20 517	297	4 348	16 466
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	32 982	1 417		34 399
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	150 802	13 239		164 041
Inst. techniques matériel et outill. industriels		1 889			1 889
	Inst. générales agencem. amén.	762 068	100 721		862 789
Autres immob. corporelles	Matériel de transport	12 835			12 835
	Mat. bureau et informatiq., mob.	403 158	63 127	33 220	433 064
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 363 732	178 504	33 220	1 509 016
TOTAL GENERAL		1 384 249	178 801	37 568	1 525 482

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements										
TOTAL										
A. Immob. incorpor.									TOTAL	
Terrains										
Constr.	Sur sol propre									
	Sur sol autrui									
	Inst. agenc. et amén.									
Inst. techn. mat. et outillage										
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div									
	Matériel transport									
	Mat. bureau mobilier inf.									
	Emballages réc. divers									
TOTAL										
Frais d'acquisition de titres de participations										
TOTAL GÉNÉRAL										
Total général non ventilé										

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	2 025	412		2 437
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL		2 025	412		2 437
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	10 660	38 101	6 660	42 101
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL		10 660	38 101	6 660	42 101
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	211 962	68 585	49 688	230 859
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		211 962	68 585	49 688	230 859
TOTAL GÉNÉRAL		224 646	107 098	56 348	275 397
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		125 590	75 252	
	- financières				
	- exceptionnelles		412		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
ALTONEO AUDIT - 143 Rue de Paris 53000 LAVAL - 499885	234 615	1 202 300	34.04	222 868
AGIRAGRI - 6 Rue de Milan 75009 PARIS - 535302004	11 000	4 927	10.00	669
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

Informations financières (5)																			
Filiales et participations (1)		Capital (6)		Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)		Quote-part du capital détenu en %		Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)		Montant des cautions et avals donnés par la société (7)		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)		Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)																			
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)																			
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)																			
ALTONEO AUDIT - 143 Rue de Paris 53000 LAVAL - 49988533		234 615		1 202 300		34,04		739 230		739 230				3 190 405		222 868			
AGIRAGRI - 6 Rue de Milan 75009 PARIS - 535302004		11 000		4 927		10,00		1 000		1 000				132 502		669			

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

Informations financières (5)		Filiales et participations (1)	
		Capital (6)	
		Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	
		Quote-part du capital détenu en %	
		Brute	Nette
		Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	
		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	
		Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	
		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	
		Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	
		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	61 310		61 310
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	318 119	318 119	
	Autres créances clients	3 550 888	3 550 888	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 143	1 143	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	574	574	
	Impôts sur les bénéfices	4 728	4 728	
	Etat & autres	94 671	94 671	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
TOTAUX	Groupe et associés (2)	441 339	441 339	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	180 663	180 663	
	Charges constatées d'avance	138 519	138 519	
		4 791 954	4 730 644	61 310
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Il a été conclue avec effet au 1er octobre 2014, une convention d'intégration fiscale avec la SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT, société intégrante.

La SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT est seule redevable de l'impôt sur les sociétés du groupe et le cas échéant de l'imposition forfaitaire annuelle et des contributions additionnelles.

L'économie d'impôt sur les sociétés, qui résultera de l'application du régime de fiscalité de groupe sera en principe définitivement acquise à la société intégrante.

ALTONEO CONSEIL calculera ses éventuels crédits d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.

Elle transférera ses crédits d'impôt à la SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT afin que cette dernière puisse calculer les crédits d'impôt du groupe et les imputer sur l'impôt société dû au titre du résultat d'ensemble.

SITUATION FISCALE LATENTE ET CONDITIONNELLE

L'impôt du groupe à payer au taux de 33,33% au titre de l'exercice 2016-17 s'élève à 163 925 €.

En absence d'intégration fiscale, ce même impôt aurait été de 172 883 €.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	138 519
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	138 519

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	887 449
Autres créances	176 582
Disponibilités	2 097
TOTAL	1 066 128

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 480.00	30.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	8 480.00	30.00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	441 087
Prélèvements sur les réserves (à détailler)	
Total des prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	441 087
Affectations aux réserves	- Réserves légales
	- Autres réserves
Dividendes	318 127
Autres répartitions	122 960
Report à nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	441 087

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	359 362	108 917	250 445	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	599 191	599 191		
Personnel & comptes rattachés	559 046	559 046		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	407 680	407 680		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	700 855	700 855		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	120 903	120 903		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	578	578		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	39 694	39 694		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 121 821	2 121 821		
TOTAUX	4 909 130	4 658 684	250 445	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 (2) Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

106 570
 389

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 121 821
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 121 821

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	387
Emprunts et dettes financières divers	131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 247
Dettes fiscales et sociales	872 412
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 092
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 067 268

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2017, le CICE s'élève à 166 496 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 332 932.97 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1.55 %

Table de mortalité INSEE 2017

Départ volontaire à 65 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	10 930					10 930
TOTAL (1)	10 930					10 930

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	10 930					10 930

ENGAGEMENTS REÇUS

NEANT

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Comptes clients et rattachés ALTONEO AUDIT				185 943		185 943
ALTONEO DEVELOPPEMENT					6 675	6 675
Fournisseurs et comptes rattachés ALTONEO DEVELOPPEMENT					136 000	136 000

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

ALTONEO AUDIT				24 581		24 581
Autres créances						
C/C ALTONEO AUDIT				1 015		1 015
C/C ALTONEO DEVELOPPEMENT					408 231	408 231
C/C AGIRAGRI				6 111		6 111
C/C INTEGRATION FISCALE ALTONEO DEV.					25 898	25 898
AVOIRS A RECEVOIR					31 433	31 433
Titres de participation				740 230		740 230
TOTAL				957 880	608 237	1 566 117

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

NEANT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

COMMISSAIRES AUX COMPTES

THIBAUDEAU Noël 44000 NANTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Honoraires	6 040	8 220
TOTAL	6 040	8 220

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

LES EFFECTIFS

	30/09/2017	30/09/2016
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	33.00	35.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	83.00	85.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	694 243	541 486	180 495	513 748
RÉSULTAT FINANCIER	-1 390	-1 390	-463	-927
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2 326	-2 326	-775	-1 551
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-59 446	-19 121	-6 374	-53 072

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT

Il a été comptabilisé une réduction d'impôt "Dépenses de mécénat" pour un montant de 4 728 €.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
REMBOURSEMENT DE FORMATION	25 418		
REMBOURSEMENT DE COTISATIONS	3 900		
REFACTURATION DE CHARGES LOCATIVES	13 560		
REFACTURATION DE LOYERS	61 176		
REFACTURATION D'ASSURANCE	1 473		
REFACTURATION DE TAXES FONCIERES	7 893		
REFACTURATION DE FOURNITURES	4 696		
AIDES CONTRAT GENERATION, APPRENTISSAGE	18 886		
REMBOURSEMENT SALAIRES IJSS, PREVOYANCE	5 791		
AVANTAGES EN NATURE	2 898		
REFACTURATION DE CHARGES DE PERSONNEL	54 506		
TOTAL	200 197		

ALTONEO CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 254 400 euros
Siège social : 143 Rue de Paris, 53000 LAVAL
341 228 427 RCS LAVAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 462 926,71 € de la manière suivante :

- A titre de dividendes la somme de 450 000,00 €
- Le solde au compte Autres réserves 12 926,71 €

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Régime fiscal du dividende

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que la totalité des dividendes mis en distribution au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 est éligible à l'abattement de 40 %, étant précisé que cet abattement est réservé aux personnes physiques domiciliées en France.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 septembre 2016	122 960 €	-	-
30 septembre 2015	-	-	-
30 septembre 2014	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président

Loïc GRANGER

ALTONEO CONSEIL

SAS au capital de 254 400 €

**143 Rue de Paris
53000 LAVAL**

LAVAL 341 228 427

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2017

ALTONEO CONSEIL

143 rue de Paris

53 000 LAVAL

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/09/2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 30/09/2017

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ALTONEO CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ALTONEO CONSEIL à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- le principe de séparation des exercices,
- les fonds commerciaux,
- les créances sur la clientèle.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

IV- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS ALTONEO CONSEIL à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la

continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

V- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude eut impliqué la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NANTES, le 9 mars 2018



THIBAUDEAU NOEL
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

ACTIF	Valeurs au 30/09/17		% de l'actif	Valeurs au 30/09/16		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & depr.		Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles			15			16
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	13 912	13 912				
Fonds commercial (1)	1 439 153			1 439 153		
Autres immobilisations incorporelles	6 831	2 555		4 276	4 573	
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles			5			7
Terrains	8 385			8 385	8 385	
Constructions	280 288	198 439		81 849	96 505	
Installations tech., matériel & outillages	1 889	1 889				
Autres immobilisations corporelles	1 667 946	1 308 688		359 258	481 190	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)			9			9
Participations	740 231			740 231	740 231	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	11 714			11 714	464	
Prêts						
Autres immobilisations financières	61 310			61 310	61 310	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 231 658	1 525 482		2 706 175	29	32
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances			46			46
Clients (3)	2 663 439			2 663 439	2 691 491	
Clients douteux, litigieux (3)	318 119	230 859		87 260	87 323	
Clients factures à établir (3)	887 449			887 449	828 821	
Personnel et comptes rattachés (3)	1 143			1 143	10 459	
Créances fiscales et sociales (3)	99 973			99 973	121 780	
Fournisseurs débiteurs	4 081			4 081	5 330	
Groupe et associés (3)	441 339			441 339	102 748	
Débiteurs divers (3)	176 582			176 582	187 633	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement			13			6
Actions propres						
Autres titres	1 250 000			1 250 000	500 000	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	990 504		10	990 504	1 310 765	15
Charges constatées d'avance (3)	138 519		1	138 519	141 476	2
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 971 149	230 859		6 740 290	71	68
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	11 202 806	1 756 341		9 446 465	100	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

PASSIF	Valeurs au 30/09/17	% du passif	Valeurs au 30/09/16	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 254 400)	254 400	3	254 400	3
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 566 093	27	2 566 093	29
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		13		10
Réserve légale	25 440		25 440	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 183 938		865 811	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	462 927	5	441 087	5
SITUATION NETTE	4 492 798	48	4 152 831	47
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	2 437		2 025	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 495 235	48	4 154 856	47
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	42 101		10 660	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	42 101		10 660	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	359 362	4	466 049	5
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	578		7 225	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	406 945	4	419 584	5
Fournisseurs, factures non parvenues	192 247	2	126 604	1
Dettes fiscales et sociales	1 788 484	19	1 740 632	20
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	39 694		28 187	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	2 121 821	22	1 865 841	21
TOTAL DETTES	4 909 130	52	4 654 122	53
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	9 446 465	100	8 819 637	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

250 445

4 658 684

358 973

4 295 148

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Du 01/10/16 Au 30/09/17	% CA	Du 01/10/15 Au 30/09/16	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	10 076 516	100	9 934 731	100	141 785	1
Montant net du chiffre d'affaires	10 076 516	100	9 934 731	100	141 785	1
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	275 449	3	444 501	4	-169 053	-38
Autres produits	356		66		290	443
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	10 352 320	103	10 379 297	104	-26 977	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	4 086 709	41	3 860 550	39	226 159	6
Impôts, taxes et versements assimilés	224 756	2	183 894	2	40 862	22
Salaires et traitements	3 653 279	36	3 800 273	38	-146 994	-4
Charges sociales	1 384 068	14	1 467 290	15	-83 222	-6
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	178 801	2	198 102	2	-19 301	-10
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	68 585	1	111 049	1	-42 464	-38
Dotations aux provisions	57 005	1			57 005	
Autres charges	4 874		234 762	2	-229 887	-98
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	9 658 077	96	9 855 919	99	-197 842	-2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	694 243	7	523 378	5	170 865	33
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Du 01/10/16 Au 30/09/17	% CA	Du 01/10/15 Au 30/09/16	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	1 992				1 992	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 784		444		3 340	751
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			1 943		-1 943	-100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 776		2 388		3 388	142
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	7 165		10 708		-3 543	-33
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	7 165		10 708		-3 543	-33
RÉSULTAT FINANCIER	-1 390		-8 320		6 931	83
RÉSULTAT COURANT avant impôts	692 854	7	515 058	5	177 796	35
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			12 614		-12 614	-100
Sur opérations en capital	1 508		18 709		-17 201	-92
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			2 540		-2 540	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 508		33 863		-32 355	-96
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	3 422		6 005		-2 583	-43
Sur opérations en capital			14 644		-14 644	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	412		4 572		-4 160	-91
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 834		25 221		-21 387	-85
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2 326		8 642		-10 968	-127
Participation des salariés aux résultats	59 446	1	19 121		40 325	211
Impôt sur les bénéfices	168 155	2	63 492	1	104 663	165
TOTAL DES PRODUITS	10 359 604	103	10 415 548	105	-55 944	-1
TOTAL DES CHARGES	9 896 678	98	9 974 461	100	-77 784	-1
Bénéfice ou Perte	462 927	5	441 087	4	21 840	5

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont Intérêts concernant les entités liées

1 992
131

1 745

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
- ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
- CRÉDIT BAIL
- LOCATIONS
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 - Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 - Variations de la provision spéciale de réévaluation
- ÉTAT DES STOCKS
- ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- EFFETS DE COMMERCE
- ENTREPRISES LIÉES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
- TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
- ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
- CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)
- LES ENGAGEMENTS
- DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
- HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES
- LES EFFECTIFS
- CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES
- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES
- COMMENTAIRES

[illegible]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017 dont le total est de 9 446 465.36 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 462 926.71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/09/2017.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	2 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	Néant ans
- Matériels et outillages	Néant ans
- Logiciels	1 ans
- Matériel de transport	3 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	4 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode dégressif.

La contre partie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans :

- les charges et produits exceptionnels pour les provisions amortissements dérogatoires



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FONDS COMMERCIAL				
Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Clientèle	553 751		878 894	1 432 645
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	553 751		878 894	1 432 645

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 1 432 645
(Partiel)

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES	
Désignation	VALEUR NETTE
Autres immob. incorporelles	13 339
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	13 339

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		1 464 243		
CORPORELLES	Terrains			8 385		
		Sur sol propre		45 735		
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.		234 554		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			1 889		
		Inst. générales, agencs & aménagts divers		1 091 915		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		12 835		
		Matériel de bureau & mobilier informatique		554 500		41 916
		Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				1 949 812		41 916
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			740 231		
	Autres titres immobilisés			464		11 250
	Prêts et autres immobilisations financières			61 310		
TOTAL				802 004		11 250
TOTAL GENERAL				4 216 060		53 166

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			4 348	1 459 895	
CORPORELLES	Terrains					8 385	
		Sur sol propre				45 735	
	Constructions	Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons				234 554	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					1 889	
		Inst. gal. agen. amé. divers				1 091 915	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				12 835	
		Mat. bureau, inform., mobilier		33 220		563 196	
		Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				33 220		1 958 508	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					740 231	
	Autres titres immobilisés					11 714	
	Prêts & autres immob. financières					61 310	
TOTAL						813 254	
TOTAL GENERAL				37 568		4 231 658	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	20 517	297	4 348	16 466
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	32 982	1 417		34 399
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	150 802	13 239		164 041
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 889			1 889
	Inst. générales agencem. amén.	762 068	100 721		862 789
Autres immob. corporelles	Matériel de transport	12 835			12 835
	Mat. bureau et informatiq., mob.	403 158	63 127	33 220	433 064
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 363 732	178 504	33 220	1 509 016
TOTAL GENERAL		1 384 249	178 801	37 568	1 525 482

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
A. Immob. incorpor.								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	2 025	412		2 437
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL		2 025	412		2 437
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	10 660	38 101	6 660	42 101
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL		10 660	38 101	6 660	42 101
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	211 962	68 585	49 688	230 859
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		211 962	68 585	49 688	230 859
TOTAL GÉNÉRAL		224 646	107 098	56 348	275 397
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		125 590	75 252	
	- financières				
	- exceptionnelles		412		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
ALTONEO AUDIT - 143 Rue de Paris 53000 LAVAL - 499885	234 615	1 202 300	34.04	222 868
AGIRAGRI - 6 Rue de Milan 75009 PARIS - 535302004	11 000	4 927	10.00	669
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
ALTONEO AUDIT - 143 Rue de Paris 53000 LAVAL - 499885333	234 615	1 202 300	34.04	739 230	739 230			3 190 405	222 868	
AGRAGRI - 6 Rue de Milan 75009 PARIS - 535302004	11 000	4 927	10.00	1 000	1 000	3 597		132 502	669	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)	Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
					Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères											

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	61 310		61 310
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	318 119	318 119	
	Autres créances clients	3 550 888	3 550 888	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 143	1 143	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	574	574	
	Impôts sur les bénéfices	4 728	4 728	
	Etat & autres	94 671	94 671	
	coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	441 339	441 339	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	180 663	180 663	
	Charges constatées d'avance	138 519	138 519	
TOTAUX		4 791 954	4 730 644	61 310
Renvois (1) (2)	Montant des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Il a été conclu avec effet au 1er octobre 2014, une convention d'intégration fiscale avec la SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT, société intégrante.

La SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT est seule redevable de l'impôt sur les sociétés du groupe et le cas échéant de l'imposition forfaitaire annuelle et des contributions additionnelles.

L'économie d'impôt sur les sociétés, qui résultera de l'application du régime de fiscalité de groupe sera en principe définitivement acquise à la société intégrante.

ALTONEO CONSEIL calculera ses éventuels crédits d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.

Elle transférera ses crédits d'impôt à la SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT afin que cette dernière puisse calculer les crédits d'impôt du groupe et les imputer sur l'impôt société dû au titre du résultat d'ensemble.

SITUATION FISCALE LATENTE ET CONDITIONNELLE

L'impôt du groupe à payer au taux de 33,33% au titre de l'exercice 2016-17 s'élève à 163 925 €.

En absence d'intégration fiscale, ce même impôt aurait été de 172 883 €.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	138 519
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	138 519

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	887 449
Autres créances	176 582
Disponibilités	2 097
TOTAL	1 066 128

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 480.00	30.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	8 480.00	30.00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		441 087
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		441 087
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	318 127
Dividendes		122 960
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		441 087

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	359 362	108 917	250 445	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	599 191	599 191		
Personnel & comptes rattachés	559 046	559 046		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	407 680	407 680		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	700 855	700 855		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	120 903	120 903		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	578	578		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	39 694	39 694		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 121 821	2 121 821		
TOTAUX	4 909 130	4 658 684	250 445	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

106 570
 389

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 121 821
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 121 821

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	387
Emprunts et dettes financières divers	131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 247
Dettes fiscales et sociales	872 412
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 092
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 067 268

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2017, le CICE s'élève à 166 496 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 332 932.97 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1.55 %

Table de mortalité INSEE 2017

Départ volontaire à 65 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	10 930					10 930
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	10 930					10 930

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	10 930					10 930

ENGAGEMENTS REÇUS

NEANT

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Comptes clients et rattachés						
ALTONEO AUDIT				185 943		185 943
ALTONEO DEVELOPPEMENT					6 675	6 675
Fournisseurs et comptes rattachés						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ALTONEO DEVELOPPEMENT				136 000	136 000
ALTONEO AUDIT			24 581		24 581
Autres créances					
C/C ALTONEO AUDIT			1 015		1 015
C/C ALTONEO DEVELOPPEMENT				408 231	408 231
C/C AGIRAGRI			6 111		6 111
C/C INTEGRATION FISCALE ALTONEO DEV.				25 898	25 898
AVOIRS A RECEVOIR				31 433	31 433
Titres de participation			740 230		740 230
TOTAL			957 880	608 237	1 566 117

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

NEANT



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

COMMISSAIRES AUX COMPTES

THIBAudeau Noël 44000 NANTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Honoraires	6 040	8 220
TOTAL	6 040	8 220

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

LES EFFECTIFS

	30/09/2017	30/09/2016
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	33.00	35.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	83.00	85.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	694 243	541 486	180 495	513 748
RÉSULTAT FINANCIER	-1 390	-1 390	-463	-927
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2 326	-2 326	-775	-1 551
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-59 446	-19 121	-6 374	-53 072

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT

Il a été comptabilisé une réduction d'impôt "Dépenses de mécénat" pour un montant de 4 728 €.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rectificative

ALTONEO CONSEIL

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
REMBOURSEMENT DE FORMATION	25 418		
REMBOURSEMENT DE COTISATIONS	3 900		
REFACTURATION DE CHARGES LOCATIVES	13 560		
REFACTURATION DE LOYERS	61 176		
REFACTURATION D'ASSURANCE	1 473		
REFACTURATION DE TAXES FONCIERES	7 893		
REFACTURATION DE FOURNITURES	4 696		
AIDES CONTRAT GENERATION, APPRENTISSAGE	18 886		
REMBOURSEMENT SALAIRES IJSS, PREVOYANCE	5 791		
AVANTAGES EN NATURE	2 898		
REFACTURATION DE CHARGES DE PERSONNEL	54 506		
TOTAL	200 197		